

Rénovation énergétique, concertation avec les habitants

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO À SAUSSET-LES-PINS

Provence-Alpes-Côte d'Azur, département des Bouches-du-Rhône (13)
Commune de 7 581 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Sausset-les-Pins

Les autres acteurs :

Architecte : Avant-Propos
Concertation : CAUE des Bouches-du-Rhône

Le projet en bref :

- Désamiantage et extension de 1 050 m²
- Isolation par l'extérieur et double isolation phonique et thermique à l'intérieur
- Rénovation de la charpente
- Désimperméabilisation et végétalisation de la cour
- Triple vitrage avec des feuilles de verre UV

Les points forts :

#consultation citoyenne #confort d'été
#panneaux photovoltaïques



1987

Année de construction du bâtiment



2 000 M²

Surface rénovée du bâtiment (dont extension de 1 050 m²)



289

Elèves au sein de l'école



70 %

Economie d'énergie visée



6,4 M€ HT

Montant total prévisionnel des opérations



MAXIME MARCHAND

Maire de Sausset-les-Pins

Pouvez-vous nous raconter la genèse de ce projet de rénovation ? La rénovation de l'école Victor Hugo est un sujet de discussion depuis plusieurs années. Le bâtiment ne convenait plus aux usages actuels ainsi qu'à la réglementation en vigueur. Nous pouvons même dire qu'il était dangereux pour les écoliers en raison de la présence d'amiante. Nous avons proposé aux usagers de construire une école neuve, proposition à laquelle ils ont préféré la rénovation. Ils souhaitaient conserver le lieu et sa signification historique et culturelle.

Comment avez-vous fait face à l'arrêt soudain des travaux ? Initialement prévue pour l'été 2024, la rénovation a été suspendue après la découverte de charpentes dangereuses, entraînant un arrêté de péril. Les élèves ont été transférés à l'école Jules Ferry. Malgré le désarroi initial, cet arrêt s'avère être la meilleure chose arrivée au projet. Les travaux impliquent le déplacement de matériaux et il aurait été dangereux de maintenir la présence des enfants sur le site pendant la rénovation.

Quels travaux ont été entrepris ?

Situés dans le sud de la France, nous faisons face à de fortes chaleurs. Ainsi, nous avons installé du triple vitrage sur les fenêtres avec des feuilles de verre UV. Nous avons mis en place des panneaux photovoltaïques qui prennent en charge la consommation énergétique de l'école. La production excédentaire est redirigée vers le gymnase ou la mairie.

La bonne idée

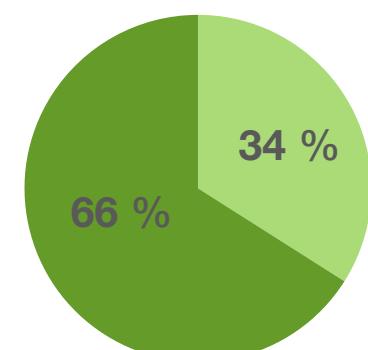
Nous avons travaillé avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Bouches-du-Rhône, qui nous a accompagnés autour des enjeux consultatifs vis-à-vis des habitants.

Et demain ?

Construite en 1987, l'école se trouve dans un lotissement qui s'est densifié au fil des années. Le choix de la rénovation, soutenu par les usagers, est une manière de respecter la place de l'école au sein de la commune.

Plan de financement

Le montant total du projet s'élève à 6,4 M€ HT. Le montant total des subventions est de 4,2 M€ (3,1 M€ du Département, 800 000€ de l'Etat et 300 000€ du FEDER). La commune a autofinancé 2,2 M€.



■ Autofinancement ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

